

me disais: "Voici un prêtre sincère qui voudrait connaître la vérité et qui ne craint pas de lire tout ce qui se présente sous sa main." Je pensais donc lire des arguments sérieux, appuyés par des textes clairs et précis et d'une logique sans reproche. Vous me permettrez de dire que je fus profondément désappointé.

Connaissez l'importance que votre église attache aux écrits des Pères de l'Eglise primitive j'en ai cité plusieurs dans mon traité. Vous disposez de tous ces témoignages dans une seule phrase. "Les Pères de l'Eglise disent bien des choses." En cela nous sommes d'accord. Cependant les Pères de l'Eglise sont unanimes pour dire que les paroles "**Hoc est Corpus meum**" et "**Hoc est enim sanguis meum**", (St. Matt. XXVI. 26-28,) doivent se comprendre d'une manière spirituelle seulement; que, selon St. Augustin, (De Civit Dei XXI. 25,) "C'est une faiblesse servile que de prendre les signes pour la chose signifiée; de penser que celui qui ne possède pas le Christ dans son cœur peut se vanter dans la Cène de manger sa Chair et de boire son Sang."

Le passage que vous citez de St. Justin à un sens tout à fait différent que celui que vous lui donnez et je ne m'étonne pas de ce que vous n'insistiez point sur d'autres. Je vous recommande, en passant, de lire la description que St. Justin donne de la Sainte Cène, (Apol. I, 67) qui se termine par les mots: "Ensuite nous nous levons pour prier Dieu tous ensemble. Après la prière on apporte du pain, du vin et de l'eau. Le président les bénit en priant et rendant grâces, et le peuple répond, Amen! puis on distribue à tous les assistants ce que l'on vient de bénir, et l'on envoie par les diacres le reste aux